

QUESTION ORALE

déposée par le groupe Centre Démocrate, Républicain et Citoyen

**Pour une meilleure information des élus
sur l'utilisation régionale des fonds européens**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

A la suite de l'adoption par le Conseil de l'Union Européenne du Cadre Financier Pluriannuel pour la période 2021-2027, les Régions se voient confiées la qualité d'autorité de gestion pour les fonds structurels et d'investissement européens.

Cette délégation nécessite une demande officielle de notre Conseil régional auprès de l'Etat qui sera votée lors de la session plénière du vendredi 25 février 2022. Cet acte administratif devrait aussi être l'occasion de rendre compte, à l'ensemble des élus de notre assemblée régionale, du bon exercice de cette délégation.

Malheureusement, il est aujourd'hui très difficile de disposer d'une vision claire de la ventilation précise de ces fonds, que ce soit par une approche géographique ou sectorielle. En effet, les affectations de ces fonds sont partagées dans une multitude de dispositifs (CRST, CPER, etc.) et sont répartis sous la gouvernance de multiples acteurs (Directions du Conseil régional, agences, etc.).

La lisibilité pour les élus, quelle que soit leur appartenance politique, est ainsi compromise et les demandes d'informations n'ont jusqu'à maintenant pas obtenu de réponses satisfaisantes. Il s'agit pourtant d'un principe de transparence et de démocratie.

Afin de pouvoir évaluer, en pleine connaissance, la bonne gestion de ces fonds européens qui représentent pour l'année 2022, 65 millions d'euros en fonctionnement et 143 millions d'euros en investissement selon le budget primitif voté en session plénière du 17 décembre 2021, nous demandons à pouvoir bénéficier des éléments d'informations suivants :

- présentation matricielle et dynamique des fonds, répartis aussi bien par nature du fonds que par département avec indication du taux de consommation par année,
- présentation par fonds de l'organisme gestionnaire et de la période de contractualisation.

Vous sachant attaché, Monsieur le Président, aux principes de transparence de l'action publique nous souhaitons pouvoir compter sur votre diligence pour que les actions de contrôle et de proposition des élus régionaux soient renforcées par ce meilleur niveau d'information. Il en va de notre capacité à évaluer nos politiques publiques et de l'optimisation de l'argent public au service de nos concitoyens.